



Sliman KHENFER
Représentant Section syndicale SUD
Usine de Bassens

Bassens, le 15 juin 2022

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une hausse de l'inflation record qui fragilise tous les salariés mais à commencer par les premiers niveaux de rémunération. En mai 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 5.2% après plus de 4.8% le mois précédent.

Pour SUD, cela se traduit par un impact majeur sur notre pouvoir d'achat et il était urgent de répondre favorablement à nos revendications !

Après plusieurs semaines où SUD a échangé avec de nombreux responsables de l'entreprise jusqu'à Florent Ménégaux, Président du Groupe, Michelin a invité aujourd'hui les organisations syndicales pour leur transmettre sa décision finale.

Augmentation générale de 3% pour tous les agents (jusqu'à la lettre Q) et 2% pour tous les collaborateurs et cadres jusqu'à la lettre L

Près de 80% des salariés Michelin bénéficieront d'augmentations générales au 1er juillet 2022.

Le site de Bassens n'est pas dans la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin mais fait partie du Groupe.

Le syndicat SUD Bassens demande l'application des mesures annoncées par la direction du Groupe Michelin pour l'ensemble des salariés de notre usine qui souffre aussi de cette inflation galopante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Sliman KHENFER